



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative

Date de publication :	2021-12-07																		
Titre abrégé :	Évaluation du coût du projet de loi C-3, Loi modifiant le Code criminel et le Code canadien du travail (10 jours de congé de maladie payé par année pour les travailleurs du secteur privé sous réglementation fédérale)																		
Description :	Le projet de loi légifère l'octroi de 10 jours de congé de maladie payé aux employés travaillant dans des lieux de travail de compétence fédérale qui n'ont pas accès à au moins 10 jours de congé de maladie payé, ce qui comprend les employés du secteur privé sous réglementation fédérale (SPRF) et ceux des sociétés d'État fédérales.																		
Sources des données :	<table><thead><tr><th>Variable</th><th>Source</th></tr></thead><tbody><tr><td>Nombre d'employés du SPRF par période d'emploi</td><td>EDSC</td></tr><tr><td>Nombre d'employés des sociétés d'État</td><td>EDSC</td></tr><tr><td>Jours perdus par travailleur dans l'année, maladie ou incapacité</td><td>Statistique Canada</td></tr><tr><td>Rémunération selon l'industrie</td><td>Statistique Canada</td></tr><tr><td>Population active</td><td>DPB, prévision de référence du CPE</td></tr><tr><td>Rémunération hebdomadaire moyenne</td><td>DPB, prévision de référence du CPE</td></tr><tr><td>Proportion du secteur privé offrant des jours de congé de maladie payé</td><td>Conference Board du Canada</td></tr><tr><td>Proportion des employeurs offrant suffisamment de jours de congé de maladie</td><td>Rapport de Corporate Knights sur les dispositions sur les congés de maladie payés</td></tr></tbody></table>	Variable	Source	Nombre d'employés du SPRF par période d'emploi	EDSC	Nombre d'employés des sociétés d'État	EDSC	Jours perdus par travailleur dans l'année, maladie ou incapacité	Statistique Canada	Rémunération selon l'industrie	Statistique Canada	Population active	DPB, prévision de référence du CPE	Rémunération hebdomadaire moyenne	DPB, prévision de référence du CPE	Proportion du secteur privé offrant des jours de congé de maladie payé	Conference Board du Canada	Proportion des employeurs offrant suffisamment de jours de congé de maladie	Rapport de Corporate Knights sur les dispositions sur les congés de maladie payés
Variable	Source																		
Nombre d'employés du SPRF par période d'emploi	EDSC																		
Nombre d'employés des sociétés d'État	EDSC																		
Jours perdus par travailleur dans l'année, maladie ou incapacité	Statistique Canada																		
Rémunération selon l'industrie	Statistique Canada																		
Population active	DPB, prévision de référence du CPE																		
Rémunération hebdomadaire moyenne	DPB, prévision de référence du CPE																		
Proportion du secteur privé offrant des jours de congé de maladie payé	Conference Board du Canada																		
Proportion des employeurs offrant suffisamment de jours de congé de maladie	Rapport de Corporate Knights sur les dispositions sur les congés de maladie payés																		
Estimation et méthode de projection :	<p>Le coût a été calculé par l'addition des coûts des congés de maladie supplémentaires accordés aux employés des sociétés d'État fédérales qui n'ont pas déjà au moins 10 jours de congé de maladie payé. Il a été compensé par les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers après les modifications apportées aux dispositions sur les congés de maladie s'appliquant aux employés du gouvernement fédéral et du SPRF.</p> <p>Les données d'EDSC sur le nombre d'employés du SPRF et des sociétés d'État ont été utilisées pour déterminer le nombre d'employés admissibles à des congés de maladie payés. Les données du Conference Board du Canada et de Corporate Knights ont quant à elles servi à déterminer le nombre d'employés ayant suffisamment de congés de maladie payés, n'en ayant pas suffisamment et n'en ayant pas du tout. Le nombre de jours de congé de maladie supplémentaires par année a été déterminé en fonction des données de Statistique Canada sur le nombre d'employés admissibles et l'utilisation des congés de maladie.</p> <p>La rémunération des employés travaillant dans les secteurs de la finance et des assurances, de transport et de l'entreposage, et de l'administration publique a été utilisée pour</p>																		

déterminer la rémunération quotidienne moyenne des employés admissibles, puisque la majorité des employés du SPRF travaillent dans ces secteurs.

Résultats cumulatifs : Le DPB estime que cette modification générera au total des recettes de 229 millions de dollars sur quatre ans (de 2021-2022 à 2024-2025).

Sources de l'incertitude : La principale source d'incertitude est liée au nombre d'employés touchés et au nombre de jours de congé de maladie accordés et utilisés par les employés du secteur privé et des sociétés d'État. Nous présumons que les employés du SPRF ont en moyenne cinq jours de congé de maladie payé par année. L'évaluation ne tient pas compte de la baisse de la rentabilité des employeurs qui n'offraient pas 10 jours de congé de maladie auparavant. Cette baisse réduirait les recettes totales provenant du SPRF, puisque la hausse des coûts opérationnels pourrait réduire les impôts payés par les sociétés. Nous n'éliminons pas les employés étudiants de la population admissible; les étudiants représentent moins de 3 % de tous les employés de la fonction publique et, par conséquent, nous ne nous attendons pas à ce que l'effet soit important.

Préparée par : Jamie Forsyth <jamie.forsyth@parl.gc.ca>

Coût de la mesure proposée

Millions de \$	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Coût total	-	-16	-68	-71	-74

Notes

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.
- Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2021